

-----  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA PLAINE DE L'AIN**

-----  
SIEGE  
143 rue du château  
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

**DECISION DU PRESIDENT**  
**N° D2023-116**

**Objet : Subventions liées à l'habitat pour la réalisation de travaux dans le cadre des aides à l'Habitat**

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2018-079 du 12 avril 2018 approuvant le lancement de l'OPAH ;

VU la délibération n° 2019-015 du 13 février 2019 approuvant la mise en place des aides pour les propriétaires dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique locale ;

VU la délibération n°2023-150 en date du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière des subventions liées à l'habitat dans le cadre de l'OPAH ou du programme « Habiter Mieux » ;

- DECIDE d'attribuer une aide en faveur des propriétaires occupants et bailleurs ci-dessous pour la réalisation de travaux de réhabilitation globale, d'autonomie et de précarité énergétique :

Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique :

- Une aide de 1 500 € pour le dossier de Mme PEDEUX – 01800 CHARNOZ-SUR-AIN
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. CURT – 01500 AMBRONAY

Dans le cadre de l'OPAH :

- Une aide de 242 € pour le dossier de M. ALLEMAND – 01150 VILLEBOIS
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme CAVOUE – 01800 CHARNOZ-SUR-AIN
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme COLLARD – 01150 VILLEBOIS
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. PIRES – 01150 SAINT-VULBAS
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. DRAY – 01500 AMBUTRIX
- Une aide de 313 € pour le dossier de M. LESPINASSE – 01150 LEYMENT
- Une aide de 1 020 € pour le dossier de Mme PERSICO – 01500 CHATEAU-GAILLARD
- Une aide de 19 072 € pour le dossier de M. FOUSSARD – 01500 SAINT-DENIS-EN-BUGEY
- Une aide de 36 538 € pour le dossier de A2I – 01500 CHATEAU-GAILLARD

.../...

- Une aide de 13 631 € pour le dossier de A2I – 01500 AMBRONAY
- Une aide de 13 200 € pour le dossier de M. GOJON – 01230 TORCIEU
- Une aide de 4 673 € pour le dossier de Mme BEAUSOLEIL – 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON
- Une aide de 17 350 € pour le dossier de SCI C2LB – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY.


*En application du code général des collectivités territoriales,  
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.*

*Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 7 novembre 2023*

*Publiée le 09 NOV. 2023*

Fait à Chazey-sur-Ain,  
le 7 novembre 2023.

Le Président  
de la Communauté de communes,



Jean-Louis GUYADER

